

Département de la Moselle

Séance n° 2-2023

Arrondissement de Sarrebourg

**COMMUNE DE NIDERVILLER**

Conseillers élus : 15

en exercice : 14

Membres présents : 10

Membres absents : 4

Procurations : 2

**PROCÈS- VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 avril 2023  
à 19 heures 30**

**Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 06 avril 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire**

**Membres présents :**

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - M Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL - MM Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - Yannis BLAISE - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN -

**Absents excusés : Mmes Mylène FAUL – Marine FRISSON - Damien GUENAIRE**

**Absents : M Jonathan WEIBEL -**

**Quorum : atteint**

**Secrétaire de séance désignée par vote : Philippe PIERRON à l'unanimité**

**N°2023D1304-07 :**

**Objet : Constitution de dossiers de subventions : sécurisation du village**

Madame La Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de sécurisation du village initié en 2022.

Le projet de poursuite de la sécurisation consiste à pérenniser les giratoires et à créer des priorités à droite.

Le montant de l'opération s'élèverait à 28931,7 € HT soit 34718,04€ TTC.

Cet investissement serait subventionnable à hauteur de 30 % avec AMISSUR

Les membres du Conseil Municipal approuvent le projet et autorisent Madame La Maire à mener les actions de constitution de dossiers de subvention et à signer tout document correspondant auprès des partenaires sollicités : Conseil départemental AMISSUR.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 057-215705054-20230414-2023130407-DE

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire,  
par transmission à la Sous-Préfecture, le 13 avril 2023.

La Maire,

Marie-Véronique BUSCHEL

